

Histoire

L'enseignement de l'histoire au lycée

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l'histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Deux à quatre « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au

raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les « points de passage et d'ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne » (48 heures)

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d'abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XV^e au XVIII^e siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au principe de la formation du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique.

• Introduction : la périodisation (2 heures)

L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles...). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

- **Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (10-12 heures)**

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe.</p> <p>On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> – distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; – montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; – montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périclès et la démocratie athénienne. ▪ Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain. ▪ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.

Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'émergence de grands ensembles de civilisation ; – les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; – l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; – la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade. ▪ Venise, grande puissance maritime et commerciale.

- **Thème 2 : XV^e-XVI^e siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (11-12 heures)**

Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde »

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires...); – une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; – l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ; – les progrès de la connaissance du monde ; – le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe. ▪ Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid. ▪ Le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil.

Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le « Moyen Âge » et de faire retour à l'Antiquité.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; – un nouveau rapport aux textes de la tradition ; – une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; – les réformes protestante et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1508 – Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine. ▪ Érasme, prince des humanistes. ▪ 1517 – Luther ouvre le temps des réformes.

• **Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (11-12 heures)**

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; – l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; – le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; – le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ; – la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1539 – L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française. ▪ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. ▪ Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour. ▪ L'Édit de Nantes et sa révocation.

Chapitre 2. Le modèle britannique et son influence

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'ébauche d'un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et de droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIII^e siècle, et aboutit à la fondation d'un nouveau régime politique doté d'une constitution écrite avec la naissance des États-Unis d'Amérique. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVII^e siècle ; – l'affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ; – l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières ; – le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ; – la rédaction d'une constitution et ses enjeux ; – les limites de l'application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d'Amérique...) ; – l'influence de l'intervention française sur les esprits et la situation financière du royaume de France.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1679 et 1689 – L'<i>Habeas Corpus</i> et le <i>Bill of Rights</i>, le refus de l'arbitraire royal. ▪ Voltaire, l'Angleterre et la publication des <i>Lettres philosophiques</i> ou <i>Lettres anglaises</i> : 1726 -1733. ▪ Washington, premier président des États-Unis d'Amérique.

- **Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles (11-12 heures)**

Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences

Objectifs du chapitre	Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII ^e et XVIII ^e siècles. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> – l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ; – sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; – le rôle des physiocrates en France ; – l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la « révolution industrielle » ; – le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle. ▪ 1712 – Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines. ▪ Émilie du Châtelet, femme de science.

Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

Objectifs du chapitre	Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> – le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; – une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIII^e siècle ; – le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; – le maintien de l'influence de la noblesse ; – les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux...
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. ▪ Riches et pauvres à Paris. ▪ Un salon au XVIII^e siècle (le salon de madame de Tencin par exemple). ▪ Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite.

Histoire

L'enseignement de l'histoire au lycée

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l'histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Deux à quatre « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au

raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les « points de passage et d'ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

Classe de première : « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) » (48 heures)

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIX^e siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s'affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités. La Troisième République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial. La guerre de 1914-1918 entraîne l'effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l'Europe selon le principe des nationalités.

• Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (11-13 heures)

Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ; – la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ; – les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes – l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ; – la diffusion de ces principes en Europe ; – la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ; – de la nation en armes à la Grande Armée.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madame Roland, une femme en révolution. ▪ Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI. ▪ 1804 – Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.

Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ; – le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ; – l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne ; – la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de G. Mazzini ...) ; – les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1815 – Metternich et le congrès de Vienne. ▪ 1822 – Le massacre de Chios. ▪ 1830 – Les Trois Glorieuses.

- **Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) (11-13 heures)**

Chapitre 1. La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage...) ; – l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers) ; – les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ; – les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet...).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alphonse de Lamartine en 1848. ▪ George Sand, femme de lettres engagée en politique. ▪ Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.

Chapitre 2. L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que la société française connaît des mutations profondes liées à l'industrialisation et à l'urbanisation.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les transformations des modes de production (mécanisation, essor du salariat...) et la modernisation encouragée par le Second Empire ; – l'importance du monde rural et les débuts de l'exode rural ; – l'importance politique de la question sociale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Paris haussmannien : la transformation d'une ville. ▪ Les frères Pereire, acteurs de la modernisation économique. ▪ 25 mai 1864 – Le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier.

Chapitre 3. La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle de la France lors de la construction des unités italienne et allemande. Cette politique d'unification est menée par des régimes monarchiques qui s'appuient sur le mouvement des nationalités, la guerre et la diplomatie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la participation du Second Empire à la marche vers l'unité italienne ; – la guerre de 1870 qui entraîne la chute du Second Empire et permet l'unité allemande.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le rattachement de Nice et de la Savoie à la France. ▪ 1871 – Bismarck et la proclamation du Reich.

- **Thème 3 : La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial (11-13 heures)**

Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine ainsi que les oppositions qu'il rencontre.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 1870-1875 : l'instauration de la République et de la démocratie parlementaire ; – l'affirmation des libertés fondamentales ; – le projet d'unification de la nation autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires...) ; – les oppositions qui s'expriment (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme...) ; – le refus du droit de vote des femmes.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1871 – Louise Michel pendant la Commune de Paris. ▪ 1885 – Les funérailles nationales de Victor Hugo. ▪ 1905 – La loi de séparation des Églises et de l'État : débats et mise en œuvre.

Chapitre 2. Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les spécificités de la société française qui connaît une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'industrialisation et les progrès techniques ; – la question ouvrière et le mouvement ouvrier ; – l'immigration et la place des étrangers ; – l'importance du monde rural et ses difficultés ; – l'évolution de la place des femmes.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1891 – La fusillade de Fourmies du 1^{er} mai. ▪ Les expositions universelles de 1889 et 1900. ▪ Le Creusot et la famille Schneider.

Chapitre 3. Métropole et colonies

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la III^e République, les raisons sur lesquelles elle s'est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ; – les débats suscités par cette politique ; – les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ; – le cas particulier de l'Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ; – le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1887 – Le code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises. ▪ 1898 – Fachoda, le choc des impérialismes. ▪ Saïgon, ville coloniale.

- **Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le « suicide de l'Europe » et la fin des empires européens (11-13 heures)**

Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les motivations et les buts de guerre des belligérants ; – l'extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ; – l'échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ; – l'implication des empires coloniaux britannique et français ; – la désintégration de l'empire russe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Août - septembre 1914 – Tannenberg et la Marne. ▪ 1915 – L'offensive des Dardanelles. ▪ 1916 – La bataille de la Somme. ▪ Mars 1918 – La dernière offensive allemande.

Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ; – les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ; – le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Marie Curie dans la guerre. ▪ 24 mai 1915 – La déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l'humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman. ▪ Les grèves de l'année 1917.

Chapitre 3. Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le bilan humain et matériel de la guerre ; – les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ; – les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens ; – les interventions étrangères et la guerre civile en Russie jusqu'en 1922 ; – les enjeux de mémoire de la Grande Guerre tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1919-1923 – Les traités de paix. ▪ 1920 – Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels. ▪ 1922 – Le passeport Nansen et le statut des apatrides.

Histoire

L'enseignement de l'histoire au lycée

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l'histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Un à cinq « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les « points de passage et d'ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

Classe terminale : « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours » (48 heures)

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation ... Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

- **Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)**

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

<p>Objectifs</p>	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS). On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bilan matériel, humain et moral du conflit. - les bases de l'État-providence ; - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ; - les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.
<p>Point de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 mars 1944 : le programme du CNR ; ▪ 1948 : naissance de l'État d'Israël ; ▪ 25 février 1948 : le « coup de Prague ».

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

<p>Objectifs</p>	<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ; - les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ; - la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ; - les conflits du Proche et du Moyen-Orient.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1962 : la crise des missiles de Cuba ; ▪ Les guerres d'Indochine et du Vietnam ; ▪ L'année 1968 dans le monde.

Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde

<p>Objectifs</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La IV^e République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ; - La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime - Les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.
<p>Point de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La guerre d'Algérie et ses mémoires ; ▪ Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ; ▪ La constitution de 1958.

- **Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)**

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

<p>Objectifs</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ; - libéralisation et dérégulation ; - la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ; - la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ; - l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.
<p>Point de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ; ▪ l'année 1989 dans le monde

Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

<p>Objectifs</p>	<p>Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles de la société française pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'alternance politique avec l'élection de François Mitterrand ; - une société en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ; - les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire.
<p>Point de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes ; ▪ 1981 : abolition de la peine de mort ; ▪ L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques.

• **Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)**

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale. On mettra en perspective : - les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ; - les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ; - l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud ▪ Le 11 septembre 2001.

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne. On mettra en perspective : - le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ; Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne...).
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le tunnel sous la Manche. ▪ L'euro : genèse, mise en place et débats.

Chapitre 3. La République française

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société. On mettra en perspective : - la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ; - la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ; les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, PACS, évolution du mariage...).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La parité : du principe aux applications ▪ L'approfondissement de la décentralisation

Histoire

L'enseignement de l'histoire au lycée

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui nourrissent son engagement et contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- l'acquisition d'un recul par rapport au présent et au monde d'aujourd'hui qui éclaire cet engagement ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation des contenus du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui forment autant de points d'appui à la construction d'une vision large de l'histoire, de ses lieux et de ses acteurs, et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne », revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène les élèves aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Le fil directeur est l'évolution politique et sociale de la France au cours du long XIX^e siècle qui s'étend de 1789 à la Grande Guerre alors que l'Europe est dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, mais bouleversée par des valeurs et des expériences politiques en partie héritées de la Révolution française.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des sujets d'étude

Chaque thème comprend une question obligatoire : le programme propose des axes pour la traiter. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période.

La question s'articule avec les notions indiquées qui sont un élément explicite et évaluable du programme. Deux sujets d'étude sont proposés. Le professeur choisit, en fonction de la problématique qu'il a déterminée ainsi que des appétences des élèves, celui qui lui semble le plus approprié pour étudier des notions et acquérir des connaissances relatives à la question obligatoire. Ces sujets d'étude permettent également d'initier les élèves au raisonnement historique, en inventoriant les contraintes et ressources des situations et des contextes en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut aller jusqu'à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites. Les sujets d'étude choisis peuvent être filés au fur et à mesure que la question obligatoire est traitée ou encore travaillés de manière continue, avant ou après la question obligatoire. Ils sont le support, en relation avec la question obligatoire, d'une partie des épreuves communes du contrôle continu.

• **Thème 2 : Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870 (5-7 heures)**

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A – Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire</p> <p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Victor Hugo sous la Deuxième République et le Second Empire – Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire 	<p>Démocratie</p> <p>Suffrage universel masculin</p> <p>Régime autoritaire</p> <p>Industrialisation</p> <p>Urbanisation</p> <p>Droit de grève</p>	<p>Ce chapitre vise à mettre en lien l'évolution politique de la France entre 1848 à 1870 et les bouleversements économiques et sociaux qu'elle connaît.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'affirmation des grands principes démocratiques et républicains en 1848 (instauration du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage) ; – la rupture de juin 1848 ; – la transformation de l'économie et de la société sous le Second Empire, régime autoritaire (industrialisation, urbanisation, essor du chemin de fer) ; – la chute du Second Empire en raison de la guerre franco-prussienne qui permet l'unité allemande. <p>Ce sujet d'étude vise à comprendre comment Victor Hugo est devenu l'une des références majeures des républicains en raison de son évolution politique sous la Deuxième République et de sa lutte de proscrit puis d'exilé volontaire contre le Second Empire.</p> <p>Ce sujet d'étude permet d'appréhender la notion d'industrialisation (sidérurgie, transports...) ainsi que le rôle économique et politique d'Eugène Schneider. En outre, les élèves appréhendent la transformation des formes et lieux de travail ainsi que leurs conséquences sociales et politiques pour les ouvriers comme pour leurs familles.</p>

• **Thème 3 : La Troisième République : un régime, un empire colonial (5-7 heures)**

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A – La Troisième République avant 1914 : un régime, un empire colonial</p> <p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914 – Vivre à Alger au début du XX^e siècle 	<p>Démocratie République Libertés fondamentales Laïcité Antisémitisme Colonisation Société coloniale</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer que la France se dote d'un régime stable qui reprend et approfondit l'ensemble des principes de 1789. La Troisième République relance l'expansion d'un empire colonial.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le projet républicain liant affirmation des libertés fondamentales et volonté d'unifier la nation autour des valeurs de 1789 (symboles, lois scolaires...) ; – l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus ; – la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État ; – les rivalités coloniales des puissances européennes ; – les territoires de la colonisation et le fonctionnement des sociétés coloniales. <p>Selon l'entrée du <i>Nouveau dictionnaire de pédagogie</i> dirigé par Ferdinand Buisson, l'instruction des filles concerne « l'instruction primaire, secondaire et supérieure ». Les élèves sont également invités à se pencher sur la formation et le rôle républicain des institutrices.</p> <p>Les élèves s'intéressent aux différentes populations présentes dans la société d'une ville coloniale au statut de préfecture du département d'Alger. L'architecture, l'urbanisme, la toponymie ainsi que la caractérisation des différents quartiers et les relations entre les habitants peuvent être étudiés.</p>

S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique	
Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> - Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. - Transposer un texte en croquis. - Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse. - Savoir lire, comprendre et critiquer une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier un questionnement historique et géographique. - Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. - Justifier des choix, une interprétation, une production.
Construire une argumentation historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. - Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
Utiliser les outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques pour produire des cartes, des graphiques, des présentations. - Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

Histoire

L'enseignement de l'histoire en cycle terminal technologique

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui nourrissent son engagement et contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- l'acquisition d'un recul par rapport au présent et au monde d'aujourd'hui qui éclaire cet engagement ;

- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation des contenus du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui forment autant de points d'appui à la construction d'une vision large de l'histoire, de ses lieux et de ses acteurs, et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne », revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène les élèves aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Le fil directeur est l'évolution politique et sociale de la France au cours du long XIX^e siècle qui s'étend de 1789 à la Grande Guerre alors que l'Europe est dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, mais bouleversée par des valeurs et des expériences politiques en partie héritées de la Révolution française.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

En première et terminale en voie technologique, des thèmes associant le récit historique et des sujets d'étude

Chaque thème comprend une question obligatoire : le programme propose des axes pour la traiter. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période.

La question s'articule avec les notions indiquées qui sont un élément explicite et évaluable du programme. Deux sujets d'étude sont proposés. Le professeur choisit, en fonction de la problématique qu'il a déterminée ainsi que des appétences des élèves, celui qui lui semble le plus approprié pour étudier des notions et acquérir des connaissances relatives à la question obligatoire. Ces sujets d'étude permettent également d'initier les élèves au raisonnement historique, en inventoriant les contraintes et ressources des situations et des contextes en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut aller jusqu'à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites. Les sujets d'étude choisis peuvent être filés au fur et à mesure que la question obligatoire est traitée ou encore travaillés de manière continue, avant ou après la question obligatoire. Ils sont le support, en relation avec la question obligatoire, d'une partie des épreuves communes du contrôle continu.

Classe terminale : « Totalitarismes, guerres et démocratie : des années 1920 à nos jours » (24 heures)

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties. Le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent et entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France reconstruit son régime républicain. Elle est cependant confrontée à de nombreux défis : le redressement de son économie, la guerre d'Algérie, la reconstitution de sa puissance dans le cadre de la construction européenne, et les transformations de la société qui engendrent une évolution de ses institutions.

• **Thème 1 – Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (8-9 heures)**

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
A – L'affirmation des totalitarismes et la guerre	Totalitarisme. <u>Génocide.</u> Crime contre l'humanité. Collaboration. Résistance.	Ce thème vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires et leurs effets ainsi que l'étendue et la violence du conflit mondial, à analyser le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> - les totalitarismes : le cas de l'URSS ; le cas de l'Allemagne (idéologies, violences et résistances) ; - les protagonistes et principaux théâtres d'opération de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle européenne et mondiale ; - les crimes de guerre, violences et crimes de masse, les génocides des Juifs et des Tsiganes ; - la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance ; - les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo).
B – Un sujet d'étude au choix : <ul style="list-style-type: none"> - La Guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs. - De Gaulle et la France libre. 		Ce sujet d'étude montre comment l'évolution de la guerre à l'Est accélère la mise en œuvre du génocide des Juifs et en modifie les formes. Ce sujet d'étude permet de comprendre, à partir d'une réflexion sur le rôle de Charles de Gaulle, l'action de la France libre et de la Résistance.

• **Thème 2 – Du monde bipolaire au monde multipolaire (5-7 heures)**

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A – Le monde de 1945 à nos jours</p>	<p>Guerre froide. Monde bipolaire. Décolonisation. Monde multipolaire. Construction européenne.</p>	<p>Ce thème vise à montrer les dynamiques géopolitiques qui sous-tendent l'évolution du monde de 1945 à nos jours, depuis la bipolarisation de la guerre froide jusqu'au monde multipolaire marqué par de nouvelles formes de conflits.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la guerre froide, ses enjeux et l'effondrement du bloc soviétique (1947-1991) ; - le processus de décolonisation et l'émergence du tiers monde ; - les relations entre les puissances après 1991 et les nouvelles formes de conflits ; - le projet européen et les étapes de sa réalisation.
<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De Youri Gagarine à la guerre des étoiles. - Le 11 septembre 2001. 		<p>Ce sujet d'étude permet d'aborder la compétition scientifique et technologique pendant la guerre froide, ainsi que les enjeux symboliques et militaires de la conquête spatiale.</p> <p>Ce sujet d'étude vise à saisir l'évènement et ses multiples conséquences. Il permet d'appréhender la question du terrorisme et de son rôle dans l'évolution de la situation internationale.</p>

• **Thème 3 - La France de 1945 à nos jours : une démocratie (7-8 heures)**

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions <u>Notions de première à réactiver</u>	Mise en œuvre
<p>A – La France depuis 1945: politique et société</p>	<p>Régime politique. <u>Démocratie.</u> <u>République.</u> Institutions. Décolonisation. Immigration. Puissance. Parité.</p>	<p>Cette question montre l'évolution de la place de la France dans le monde et en Europe depuis 1945. Sont aussi étudiées les transformations institutionnelles qui marquent la démocratie française en lien avec les évolutions du modèle républicain, alors que la société connaît de profondes mutations.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les réformes politiques et sociales du Gouvernement provisoire de la République française ; - la fin de l'empire colonial français ; - la Cinquième République et ses principales réformes institutionnelles ; - les transformations de la société : démographie, immigration, place des femmes, évolution du Code civil pour de nouveaux droits des personnes (autorité parentale, évolution du mariage...) ; - l'évolution de la puissance française (échelle européenne et mondiale).
<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La guerre d'Algérie. - L'évolution de la place et des droits des femmes dans la société française. 		<p>Ce sujet d'étude permet d'évoquer les différentes dimensions de la guerre d'Algérie : la spécificité du statut de l'Algérie, les différents mouvements indépendantistes, la mobilisation des appelés du contingent, les attentats, la torture, les accords d'Évian, les conséquences politiques et humaines de cette guerre, pendant et après le conflit, en Algérie et en France.</p> <p>Ce sujet d'étude porte sur l'évolution de la société et des mœurs, et sur les combats et les changements des mentalités qui ont permis aux femmes, depuis 1944, d'accéder à une égalité de droits avec les hommes entérinée par une évolution du droit positif (Constitution, Code civil...).</p>